



Sanofi Maroc et le Ministère de la Santé signent un partenariat public privé pour une meilleure prise en charge des maladies rares.

Rabat-le 16 juillet 2019- Le Ministre de la Santé, M. Anass DOUKKALI et le Président Directeur Général de Sanofi- Maroc, M. Amine BENABDERRAZIK, ont signé ce jour à Rabat, une convention cadre de partenariat sur les maladies rares.

D'une durée de 3 ans, cette convention s'articule autour de 3 axes :

- La mise en place de centres de référence pour la prise en charge des patients atteints de maladies rares au niveau des Centres Hospitaliers Universitaires ;
- La mise en place d'un registre national des maladies rares dès 2020 ;
- La formation continue et la sensibilisation des professionnels de santé autour des maladies rares.

Les maladies rares se définissent comme des affections qui touchent moins d'une personne sur 2000. Néanmoins, les plus de 8000 pathologies déjà recensées font que le nombre total de patients dépasse souvent le nombre de malades atteints de cancer. 350 millions* de personnes dans le monde souffrent de ces pathologies.

Ces maladies sont souvent chroniques, évolutives et en général graves. Leur expression est extrêmement diverse : neuromusculaire, métabolique, infectieuse, immune, cancéreuse.

« Sanofi Maroc contribuera à la mise en place de ces centres de référence et assurera également, la formation de près de 450 pédiatres, généralistes et spécialistes. Les modules concerneront la compréhension de la prise en charge des maladies rares en général et une formation ciblée sur 4 pathologies : la maladie de Gaucher, les mucopolysaccharidoses, la maladie de Fabry et la maladie de Pompe » a déclaré Amine BENABDERRAZIK Président Directeur Général de Sanofi Maroc.

Ce partenariat s'inscrit également dans le cadre de l'engagement du Ministère de la Santé à travers l'action 62 de son « Plan Santé 2025 », de développer un programme national pour les maladies rares.

En tant que partenaire du parcours de santé, Sanofi consacre ses efforts à l'évolution des traitements, soutient les efforts de recherche et propose des innovations thérapeutiques qui ont le potentiel d'apporter un changement significatif à la vie des personnes souffrant de maladies rares.

Le partenariat signé aujourd'hui illustre notre volonté d'améliorer l'accès à des solutions de santé innovantes aux patients marocains. Nous sommes fiers de nous associer au Ministère de la Santé marocain pour soutenir les objectifs ambitieux de son « Plan Santé 2025 ». C'est une étape clé dans notre mission de partenaire de santé pour protéger, accompagner les patients et leur permettre de vivre leur vie pleinement » a déclaré Jon FAIREST Senior Vice-Président Sanofi.

* https://www.iarc.fr/wp-content/uploads/2018/09/pr263_F.pdf

À propos de Sanofi au Maroc

Sanofi est présent au Maroc depuis plus de 50 ans.

Les activités de Sanofi au Maroc concernent l'enregistrement, la production, la distribution et la commercialisation de solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients dans les principaux axes thérapeutiques : Diabète et Cardiovasculaire, Médecine Générale, Maladies Rares, Vaccins et Santé Grand Public. Sanofi au Maroc dispose également d'une activité de production et d'export vers l'Afrique subsaharienne notamment pour l'antipaludéen ASAQ.

www.sanofi.ma

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé.

Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

www.sanofi.com

Contacts presse :

Aziz Yousfi Malki

Directeur de la Communication & RSE

Aziz.yousfimalki@sanofi.com

Tel. 00 212 661357199

